



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle de l'animation pédagogique
Corps d'Inspection**

Bordeaux, le 9 septembre 2025

Affaire suivie par :
Félanzino AUGUSTO, IA-IPR
Christophe BARNET, IA-IPR
Agnès DURANTHON, IA-IPR
Philippe JANVIER, IA-IPR
Francis PETIT, IA-IPR
Marion ROBERTOU, IA-IPR

Les IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames et Messieurs professeurs de mathématiques
s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mél : ce.ipr@ac-bordeaux.fr

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Nous espérons que votre rentrée s'est bien déroulée et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues, titulaires, stagiaires et contractuels de l'enseignement public comme privé sous contrat affectés dans notre académie.

Cette lettre de rentrée est l'occasion de vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves et vos actions participant à la vie et au rayonnement de notre discipline. Nous remercions également les collègues qui ont accepté d'endosser les différentes missions d'accompagnement pour lesquelles nous les avons sollicités.

1. Actualités collègue

a. Nouveaux programmes de mathématiques cycle 3

À la rentrée de septembre 2025, de [nouveaux programmes de mathématiques](#) entrent en vigueur, pour les niveaux CM1 et 6^e, tandis que celui de CM2 sera applicable à la rentrée 2026. Des ajustements sont par conséquent à prévoir pour les deux années à venir.

Le programme de cycle 3 s'inscrit dans une volonté de renforcer les apprentissages fondamentaux, de développer une culture mathématique solide tout en articulant les continuités entre les trois années du cycle. Afin d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de ces nouveaux programmes, **une série de documents intitulés « Exemples pour la mise en œuvre des programmes – Exemples de réussite »**, déclinés pour chaque niveau du cycle (CM1, CM2, 6^e), sont accessibles sur le site [Éduscol](#).

Le préambule du programme repose sur onze principes, dont trois nouveautés majeures :

- Le développement des **compétences psychosociales**,
- L'engagement en faveur de **l'égalité entre tous les élèves**, notamment entre **les filles et les garçons**,
- **L'initiation à la pensée algébrique** et à la **pensée informatique**.

Ces principes s'incarnent dans les contenus des nouveaux domaines du programme et sont appelés à structurer les pratiques pédagogiques de manière transversale.

Parmi les évolutions notables du programme, trois domaines font leur apparition :

- **Organisation et gestion de données et probabilités** : avec l'apparition des probabilités **dès la première année du cycle 3**,
- **La proportionnalité**, désormais traitée comme un domaine à part entière,
- **Initiation à la pensée informatique**, qui propose une première approche de la logique et de la programmation.

De nombreuses [ressources](#) sont accessibles sur le site académique (ce qui apparaît et ce qui disparaît du programme, exemples de progression, automatismes à faire acquérir en 6^e, grands principes du programme).

Pour accompagner cette évolution majeure, deux dispositifs de formation seront proposés cette année :

- Une **formation à public volontaire** inscrite au **Plan académique de formation (PAF)**,
- Des **formations interdégradés**, organisées dans le cadre des **Conseils de cycle 3**, pour favoriser les échanges entre enseignants du premier et du second degré, à l'initiative des IEN et des Principaux.

b. Projet de programme cycle 4 et nouveau socle

Le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) a adopté les projets de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les projets de programmes de français et de mathématiques pour le cycle 4, pour une mise en œuvre envisagée à la rentrée 2026.

Ces projets sont consultables sur le site du [CSP](#).

c. Organisation réajustée des groupes en 6^e et 5^e

« Depuis 2024, la mise en œuvre des groupes de besoins en 6^e et 5^e a fortement mobilisé les équipes, dans un esprit de recherche de solutions adaptées aux élèves, autour de trois objectifs : déployer une action pédagogique personnalisée, garantir à tous les élèves la maîtrise des connaissances et des compétences attendues, renforcer la confiance de tous les élèves en leur capacité d'apprendre et de réussir au collège.

L'analyse de cette première année de mise en œuvre montre la nécessité d'ajuster l'organisation de ces groupes afin qu'ils constituent une réponse pédagogique adaptée à chaque élève. En vue de la rentrée prochaine, il s'agit de constituer des **groupes en ciblant des compétences précises que les élèves doivent acquérir : automatismes de calcul et résolution de problèmes.** » ([Circulaire de rentrée 2025](#))

Nous vous rappelons quelques points de vigilance concernant la mise en place de groupes de besoins en 6^e et en 5^e. Le travail d'équipe pourra notamment concerner :

- les programmations, qui doivent a minima comporter des points d'étape communs réguliers ;
- les modalités d'évaluation des progrès des élèves ;
- l'articulation entre travail en groupe et en classe de référence ;
- la différenciation des conditions d'enseignement ;
- la préservation de la flexibilité des groupes, pour éviter toute forme d'assignation.

d. Stratégie de réussite en 4^e et 3^e

« Chaque collège élaborera une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e, visant à la fois une consolidation des acquis des élèves et le développement de leur autonomie et de leur capacité à se projeter vers leur future orientation. Un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves, le dispositif Devoirs faits et les stages de réussite devront être mobilisés à cette fin. » ([Circulaire de rentrée 2025](#))

e. DNB

Nouvelles modalités d'attribution

A compter de la session 2026, dont les **épreuves finales** auront lieu les **25 et 26 juin 2026**, les modalités d'attribution du DNB évoluent ([BO du 4 septembre 2025](#)).

Le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points).

Le **contrôle continu** se fonde sur la moyenne des moyennes annuelles, issues des moyennes trimestrielles ou semestrielles de chacun des enseignements obligatoires en classe de 3^e (même coefficient pour toutes les disciplines). Cette moyenne, exprimée sur 20, représente **40 % du résultat final**.

A la somme des moyennes annuelles des enseignements obligatoires, peuvent s'ajouter les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points ont été ajoutés ne dépasse pas 20.

Dans le cadre des enseignements de la classe de troisième, l'**évaluation** du niveau des élèves, **en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, est menée dans les différentes situations d'apprentissage qui sollicitent la mémorisation, l'application et le réinvestissement. Par des activités écrites ou orales, individuelles ou collectives, les professeurs évaluent en attribuant une note de 0 à 20.

Dans la perspective de l'épreuve orale, une attention particulière doit être portée par l'ensemble des disciplines à l'évaluation de l'oral qui prend en compte les divers types de prise de parole des élèves.

Les **épreuves finales, notées sur 20**, restent les mêmes. Leur moyenne, sur 20, comptera pour **60 %** de la note finale compte tenu des coefficients affectés à ces épreuves :

- français, mathématiques, sciences et oral de soutenance : coefficient 2 chacune ;
- histoire-géographie : coefficient 1,5 et enseignement moral et civique : coefficient 0,5.

Cette nouvelle organisation doit conduire à mener une **réflexion collective sur l'évaluation et la préparation à l'examen**, notamment dans le cadre d'une concertation menée au sein des conseils d'enseignements et du conseil pédagogique.

-Nouvelle organisation de l'épreuve de mathématiques - Durée de l'épreuve : 2 heures

L'épreuve évalue les **connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4 et déclinées par le programme de mathématiques de cycle 4 jusqu'à la session 2026, et sur le programme de la classe de 3^e à partir de la session 2027**.

À travers les exercices proposés, les candidats sont amenés à mobiliser les compétences chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer. Le brouillon est autorisé sur l'ensemble de l'épreuve.

Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres. L'épreuve est notée sur 20. Les points attribués à chaque exercice sont indiqués dans le sujet. **La calculatrice n'est autorisée que sur la partie 2.**

Partie 1 – Automatismes : 6 points – 20 minutes

Les élèves réalisent cette partie sans calculatrice. Elle évalue la maîtrise des automatismes au cycle 4.

Partie 2 – Raisonnement et résolution de problèmes : 14 points – 1 heure et 40 minutes.

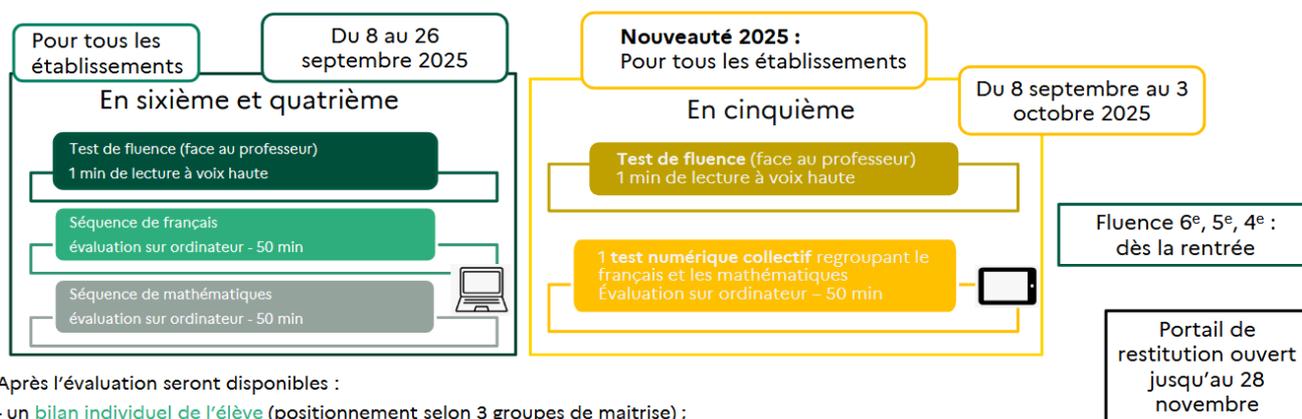
Certains exercices peuvent inclure des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles.

L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements ainsi que, plus largement, la **qualité de la rédaction** qui sera évaluée **sur 2 points**. Doivent être pris en compte les essais et les démarches engagées, même non aboutis. Le sujet précise que toutes les réponses doivent être justifiées sauf si une indication contraire est donnée.

f. Evaluations nationales

La maîtrise des savoirs fondamentaux - la lecture, l'écriture, les mathématiques - conditionne la réussite scolaire et constitue ainsi l'objectif prioritaire des politiques de réduction des inégalités. Les évaluations nationales communes offrent aux professeurs les mêmes repères pour mieux répondre aux besoins différents des élèves, agir au plus vite avant que la difficulté scolaire ne s'enracine, et plus généralement mieux suivre le parcours des élèves durant leur scolarité au collège.

Afin d'accompagner les équipes dans une meilleure identification des besoins des élèves, des évaluations nationales seront désormais obligatoires pour tous les élèves de 6^e, 4^e et 5^e.



Après l'évaluation seront disponibles :

- un bilan individuel de l'élève (positionnement selon 3 groupes de maîtrise) ;
- un bilan par classe et par établissement des élèves (positionnement selon 3 groupes de maîtrise)

Sixième	Cinquième		Quatrième
Passation en mathématiques 50 minutes de travail effectif	Passation numérique en français et mathématiques 50 minutes de travail effectif		Passation numérique en mathématiques 50 minutes de travail effectif
Nombres et calculs	Français Compétences langagières et linguistiques	Mathématiques Automatismes	Espace et géométrie
Espace et géométrie			Grandeurs et mesures
Grandeurs et mesures			Nombres et calculs
			Organisation et gestion de données, fonctions

Vous trouverez sur Éduscol plusieurs documents pour mieux vous informer du contenu et des principes de ces tests :

- <https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>
- <https://eduscol.education.fr/4059/les-evaluations-nationales-de-cinquieme>
- <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>

Vous disposez de manière complémentaire en 6^e et en 5^e d'une **bibliothèque d'outils de positionnement** afin de mesurer au fil de l'année scolaire les acquis de leurs élèves sur les mêmes domaines et leur évolution. Ces situations d'évaluation sont proposées uniquement sur support papier et des guides d'exploitation des résultats permettent aux équipes pédagogiques de positionner les élèves sur des standards communs. Ces éléments offrent un appui pour l'ajustement et la recomposition des groupes constitués afin de répondre de manière différenciée aux besoins des élèves.

Un **outil numérique d'analyse et d'exploitation des évaluations nationales**, créé par les groupes académiques cycles 3 et 4, est à disposition des équipes. Un **webinaire de présentation** de cet outil sera proposé aux coordonnateurs de mathématiques **le 2 octobre 2025**.

g. Expérimentation CHAMS

Dans le cadre du plan « **Filles et Maths** », des classes de 4^e à horaires aménagés en mathématiques et en sciences (CHAMS) ouvrent à titre expérimental dans quatre collèges de l'académie.

Ces classes, composées d'au moins 50% de filles, ont pour objectifs :

- d'enrichir la culture scientifique et technologique des élèves,
- de découvrir les métiers des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques,
- de travailler et d'apprendre avec des partenaires scientifiques dans le cadre d'une démarche de projet collective.

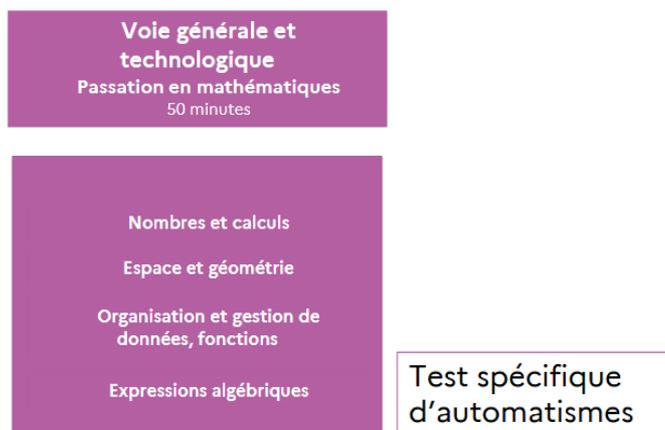
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter M. Petit à l'adresse francis.petit@ac-bordeaux.fr.

2. **Actualités lycée**

a. Tests de positionnement en 2^{de}

Le test de positionnement en début de 2^{de}, à réaliser **entre le 8 et le 27 septembre 2025**, est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens notamment de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle, professionnelle et nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Le site Éduscol clarifie les attendus de ces tests (dont certains spécifiques aux automatismes) : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>.



Si vous le souhaitez, un accompagnement ponctuel peut vous être proposé afin de partager l'analyse des résultats de vos élèves et envisager des stratégies de remédiation à mettre en place. Ce temps pourra être prolongé par une formation spécifique dans l'un des domaines que vous considérez comme un axe de fragilité dans votre établissement.

Il convient pour cela de contacter M. Petit à l'adresse francis.petit@ac-bordeaux.fr.

b. Epreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de première au lycée général et technologique

Le [BO 24 du 12 juin 2025](#) précise les modalités spécifiques à l'épreuve anticipée de mathématiques pour les candidats au baccalauréat général et technologique. Cette épreuve sera **passée pour la première fois par les candidats de première en juin 2026** et entrera en vigueur pour la session 2027 du baccalauréat général et technologique.

Elle comprend trois sujets différents, chacun correspondant à un programme de mathématiques de première :

- Enseignement de spécialité de mathématiques de la voie générale ;
- Enseignement de mathématiques spécifiques intégré à l'enseignement scientifique de la voie générale ;
- Enseignement de mathématiques du tronc commun de la voie technologique, dans ses domaines communs à l'ensemble des séries (vocabulaire ensembliste et logique, automatismes, analyse, statistiques et probabilités).

L'épreuve écrite, coefficient 2, durera deux heures et sera notée sur 20 points. Elle se composera de deux parties, sans utilisation de la calculatrice, sauf en cas d'aménagement spécifique pour les élèves à besoin particulier. La première partie (6 points) consistera en un questionnaire à choix multiples visant à évaluer la maîtrise des automatismes en mathématiques. La seconde partie (14 points) vérifiera la bonne mobilisation des connaissances et des compétences mathématiques des candidats par la réalisation de deux ou de trois exercices indépendants les uns des autres.

Les contenus de cette épreuve s'appuieront sur les [programmes actuels](#) en vigueur.

Une [note de service concernant les épreuves de spécialité de STI2D](#) à compter de la session 2026 est parue.

Des [sujets zéro](#) sont proposés sur EDUSCOL pour aider à la préparation de l'examen.

Concernant la première partie (automatismes), le BO précise en [annexe](#) ceux évaluable pour la session 2026.

Au-delà du texte et de ses intentions, nous vous recommandons, dans vos progressions, d'inclure des automatismes « sans calculatrice », en prenant notamment appui sur ceux évaluable précisés au Bulletin Officiel, afin de préparer vos élèves à cette épreuve anticipée, voire d'en proposer aussi dès la classe de Seconde : <https://eduscol.education.fr/document/24577/download>.

Avec l'apparition de cette nouvelle épreuve avec un coefficient 2, l'épreuve du Grand Oral passe à coefficient 8 en voie générale et 12 en voie technologique ; sa durée reste de 20 minutes.

La création d'une épreuve anticipée de mathématiques implique également la création d'une épreuve orale de contrôle. Le candidat ayant obtenu une moyenne au moins égale à 8 et inférieure à 10 ne pourra pas choisir de façon concomitante l'épreuve anticipée de mathématiques et l'épreuve de spécialité mathématiques.

c. Projets de programmes

Le Conseil supérieur des programmes a adopté le 15 mai 2025 les projets d'aménagement des programmes de mathématiques de la classe de seconde, de première et terminale du lycée général et technologique, pour une mise en œuvre envisagée à la rentrée 2026.

Ces projets sont consultables sur le site du [CSP](#).

d. Un projet d'évaluation de chaque lycée réaffirmé

La [note de service parue au BO le 28 août 2025](#) revient sur l'importance du projet d'évaluation qui constitue un réel outil de réflexion sur les pratiques d'évaluation pour l'ensemble des professeurs de l'établissement. Le partage de critères communs d'évaluation garantit l'équité et la transparence dans la perspective de l'orientation et de la poursuite d'études.

Chaque lycée précisera son projet d'évaluation à l'aune des résultats de ses élèves aux dernières sessions du baccalauréat.

Les élèves et leur famille seront informés des évaluations prises en compte dans le contrôle continu, avec une distinction précise entre les évaluations nécessaires aux professeurs pour mesurer la progression de leurs élèves et celles qui permettent d'évaluer leur niveau de maîtrise.

3. Actualités transversales

- **L'accompagnement des usages de l'intelligence artificielle**

L'apprentissage de l'intelligence artificielle s'inscrit dans une dimension d'éducation à la citoyenneté numérique et d'éducation aux médias et à l'information, afin d'amener les élèves à développer leur compréhension des algorithmes et leur esprit critique face à la diversité des contenus numériques auxquels ils sont exposés.

Des formations à l'intelligence artificielle dans la plateforme Pix seront déployées à partir de la rentrée 2025 dans des collèges et lycées volontaires, puis généralisées à tous les collèges et lycées début 2026. Ces formations seront obligatoires pour les élèves de 4^e et 2^{de}.

Par ailleurs, le [cadre d'usage de l'intelligence artificielle](#) en éducation publié en juin 2025 doit permettre d'initier une réflexion dans chaque établissement sur l'impact de cette technologie sur les pratiques pédagogiques.

Enfin, cet apprentissage doit permettre d'inciter et d'encourager les élèves intéressés, en particulier les filles, à s'engager dans les filières du numérique.

- **Le plan Avenir**

Le plan Avenir lancé à la rentrée 2025 a pour objectif de mener une nouvelle bataille pour l'égalité des chances, contre l'autocensure et contre tous les stéréotypes qui persistent encore dans la formation, dans l'orientation et dans les aspirations professionnelles.

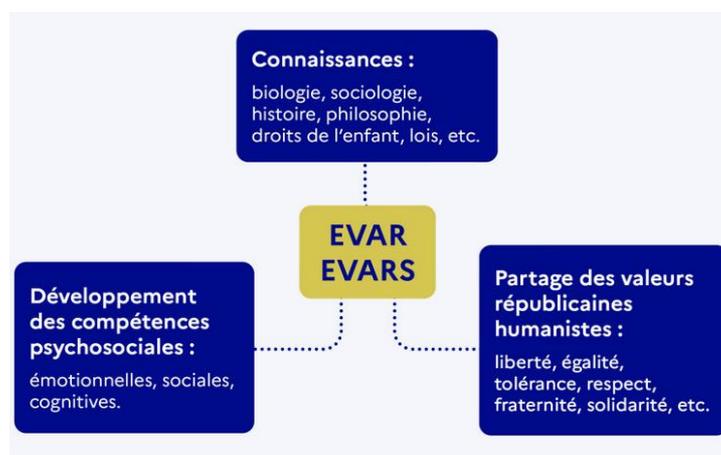
Chaque collège et chaque lycée se dotera d'un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation qui définit des objectifs clairs, assortis d'indicateurs de suivi, et prévoit des actions pédagogiques sur un temps d'enseignement dédié.

Dès la classe de 5^e, chaque élève suivra un programme d'éducation à l'orientation, avec quatre demi-journées dédiées par an.

Les professeurs principaux, qui jouent un rôle central dans l'accompagnement des élèves, bénéficieront d'une formation spécifique dès l'automne 2025, en commençant par les professeurs principaux de classe de 3^e.

- **Le programme d'éducation et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité**

Le programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle) – EVARS (Education à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports le 6 février 2025, est construit en deux étapes de l'école maternelle et élémentaire (EVAR) puis au collège et au lycée (EVARS) avec, en objectif prioritaire, la protection des enfants.



Le programme EVAR-EVARS vise à transmettre des valeurs fondamentales, républicaines : respect de soi et des autres, lutte contre toutes les discriminations et les violences, la protection des droits humains, l'égalité entre les filles et les garçons... Il apporte aussi les connaissances nécessaires à cette éducation, fondées sur des données scientifiques. Il s'appuie sur le développement des compétences psychosociales. Sa mise en œuvre s'inscrit dans l'école promotrice de santé (EPSa). Nous sommes donc tous concernés par les enjeux de ce programme.

Le programme indique les contenus notionnels et les compétences à développer lors de 3 séances annuelles possiblement de 2 heures, par niveau de classe dans le second degré. Les modalités dans le premier degré, différent et se déclinent plutôt sous forme d'une intégration des contenus dans les différents temps de l'élève à l'école, à la discrétion de l'enseignant. En complément de ces séances, l'implication de toutes les disciplines est attendue en lien bien sûr avec leurs programmes respectifs. Chaque discipline peut ainsi contribuer à la construction des notions et au développement de compétences du programme EVARS.

Au sein de chaque école et établissement, une réflexion collégiale impliquant des membres de la communauté éducative, des professeurs en priorité mais aussi des personnels sociaux et de santé, doit permettre la mise en œuvre de ce programme sous la direction du chef d'établissement. Il s'agit de construire un projet pédagogique de mise en œuvre garantissant la progressivité et la complémentarité de cet enseignement, en tenant compte de la contribution de chacun déjà en place et en associant le maximum de disciplines.

4. La culture mathématique

La semaine des mathématiques 2025 a été marquée pour la deuxième année consécutive, par la mise en place de plusieurs [villages de maths](#) dans des établissements scolaires et une université. Au-delà de développer la culture mathématique, promouvoir l'excellence et stimuler l'intérêt des élèves pour cette matière, ces actions permettent de valoriser les actions mises en œuvre tout au long de l'année et contribuent à construire des collectifs de travail autour de réflexions sur des approches complémentaires de celles développées en classe.

La prochaine **semaine des mathématiques 2026** sur le thème « **Egalités** », qui se tiendra du **14 au 25 mars 2026**, sera l'occasion de rappeler que la culture mathématique contribue à motiver les élèves, de renforcer le lien avec l'école et de susciter des vocations scientifiques. Le thème "Égalités" offrira une multiplicité d'angles d'approche pour explorer les mathématiques dans toute leur richesse. Ce sera l'occasion de déconstruire les stéréotypes liés aux mathématiques et de montrer que cette discipline est vivante, créative et accessible à tous. En explorant le thème des égalités, les élèves pourront développer non seulement leurs compétences mathématiques, mais aussi leur conscience citoyenne et leur ouverture d'esprit.

N'hésitez pas à impliquer d'autres disciplines (arts, histoire, sciences sociales) dans vos projets pour enrichir cette semaine thématique et montrer les multiples facettes des mathématiques dans notre compréhension du monde.

Déjà encouragée par la mesure 7 du rapport « Villani-Torossian », la création d'un club est toujours impulsée pour continuer à promouvoir l'excellence et rapprocher certains élèves des mathématiques. Cette action est à soutenir dans chaque collège pour cultiver le goût pour les mathématiques et le plaisir d'en faire. Plusieurs [ressources sur les clubs](#) sont disponibles sur le site de la semaine des mathématiques.

Des actions académiques vous seront également proposées (conférences, événements, ressources). Vous pouvez en particulier inscrire vos élèves dès maintenant pour :

- Le [concours d'affiche](#) de la semaine des mathématiques de l'académie de Bordeaux et le concours photo lycéen « **l'œil des maths** ». Plus généralement, la page [concours](#) du site vous permettra de retrouver toutes les informations sur les concours. Les informations seront mises à jour au fil de l'eau.

Vous retrouverez notamment des éléments sur les concours « **La course aux nombres** » et « **VideoDiMath** ». Ce dernier, à destination des collèges et lycées, permet aux élèves de se poser une question de mathématiques ou d'ingénierie, de la résoudre et de l'exposer avec dynamisme pour montrer que les sciences sont autour de nous, actuelles et plaisantes.

- Le [Pass Culture](#), dispositif qui permet de financer des projets autour de la culture mathématique et notamment de faire vivre des clubs en lien avec les mathématiques par des sorties culturelles sur les thèmes étudiés.

- Des [chercheurs dans vos classes](#) : comme tous les ans, des chercheurs peuvent venir animer des conférences dans vos établissements.
- [Sciences.live](#) anime des ateliers scientifiques à distance et **en direct** pour les établissements scolaires, du CP à la terminale. Ces ateliers permettent aux élèves, sans même se déplacer de vivre une « expérience live » originale et interactive pour découvrir ou approfondir des thématiques scientifiques variées. A partir du 10 mars, dans le cadre de la semaine des mathématiques, découvrez l'atelier « **calculer à travers les âges** » pour les cycle 3, cycle 4 et lycée proposé par l'Espace Mendès France. Cela sera l'occasion de découvrir quelques mathématiciennes et mathématiciens connus, de comprendre l'évolution des outils de calcul et d'appréhender différentes méthodes de calcul de manière ludique.
- La **culture financière et les mathématiques**. De nombreuses [ressources](#) sont disponibles pour sensibiliser les élèves à l'économie via des situations d'apprentissages ancrées dans la vie réelle.
- Le **thème de l'égalité filles-garçons** :
 - o Journée **Filles et Maths** à Pau le 27 novembre 2025.
 - o Stage "**Moi informaticienne, moi mathématicienne**" à l'université de Bordeaux du 7 au 10 avril 2025.
 - o Atelier Sciences.live « [Pluri.Elles](#) » animé par Cap Sciences (réservable à partir du 1^{er} octobre 2025).

Si vous souhaitez développer des actions de culture mathématique plus spécifiques, vous pouvez contacter Marion Robertou à l'adresse marion.robertou@ac-bordeaux.fr.

Vous retrouverez l'ensemble des actions ci-dessous sur le [site académique de la Semaine des Mathématiques](#).

5. L'offre de formation

Le [plan Filles et maths](#) prévoit notamment un plan de formation pluriannuel à la prévention des biais de genre et des stéréotypes dans l'apprentissage des mathématiques, avec pour objectif est de former l'intégralité des professeurs de mathématiques. Le [stage « Égalité filles-garçons »](#), déployé dans l'académie depuis deux ans, sera reconduit avec des sessions dans chaque département. Nous invitons vivement tous les professeurs qui ne l'ont pas encore suivi à participer à ce stage.

De nouveaux stages seront par ailleurs proposés, en particulier sur l'esprit critique en mathématiques et sur le nouveau programme de cycle 3.

La présentation de l'intégralité de l'offre de formation et des modalités d'inscription fera l'objet d'une communication spécifique au mois d'octobre.

6. Le site académique

Consultable à l'adresse <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/mathematiques/>, le site académique de mathématiques propose plusieurs rubriques régulièrement mises à jour, il relaie les informations et ressources importantes de notre discipline tout au long de l'année.

Des comptes rendus d'expérimentations vous permettront d'enrichir vos pratiques.

On peut par exemple citer ceux concernant les « Travaux Académiques Mutualisés » sur le thème « **l'esprit critique en mathématiques** » :

<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/mathematiques/traam-2023-2024-esprit-critique-nos-productions/>
<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/mathematiques/traam-2024-2025-esprit-critique-nos-productions/>.

Le groupe de travail constitué continuera cette année d'alimenter cette rubrique sur le thème « Différencier en mathématiques : des approches adaptées aux besoins de chaque élève ».

Dans l'onglet « [Se former](#) », vous retrouverez aussi la [page](#) qui vous propose des documents, liens et informations qui vous permettront de préparer au mieux votre visite-conseil ou rendez-vous de carrière.

Tout au long de l'année, nous communiquons par l'intermédiaire du site académique et au moyen de messages électroniques. Ces courriels sont envoyés à l'adresse professionnelle académique du type prenom.nom@ac-bordeaux.fr. Nous vous invitons à l'activer si tel n'est pas encore le cas et à la consulter régulièrement.

Nous tenons à vous assurer de notre volonté de vous accompagner dans l'exercice de votre métier et vous souhaitons que cette année scolaire se déroule de la meilleure des manières, pour vous et vos élèves.

Les IA-IPR de Mathématiques